



Disparu(e)

André SAVELLI



INFORMATIONS ACADÉMIQUES

Section :	Médecine
Siège :	XXX
Élu(e) à l'Académie en :	1996
Départ :	2025
Fonctions à l'Académie :	Président Section Médecine 2006
Qualité :	Professeur de médecine

BIOGRAPHIE

Licencié ès sciences, Professeur agrégé du Val de Grâce en neurologie, psychiatrie et médecine légale, Maître de recherches INSERM, Directeur de l'UER de Psychologie Univ. Montpellier III

André Savelli Est né à Rabat au Maroc, le 12 février 1927 ; il a quitté ce monde le 26 juin 2025, à plus de 98 ans. Il était entré dans notre compagnie en 1996 parrainé par le Professeur de chirurgie Paul Navaranne, ancien président général de notre Académie. Il a assuré la présidence de notre section Médecine en 2006

Il revendiquait avec fierté ses origines algériennes ; je suis un authentique pied noir disait-il et il assumait avec ferveur sa double identité française et algérienne. Quand il a dû quitter en 1963 son service à l'hôpital Militaire Maillot d'Alger, c'est une véritable déchirure qui l'a habité. Cet enracinement algérien, qui existait tant du côté paternel que maternel, est probablement la raison de l'accueil très bienveillant qu'il m'a accordé quand je suis entré dans notre compagnie. Les échanges que j'ai pu avoir avec lui au décours de nos réunions au salon rouge étaient toujours enrichissantes et pleines d'émotion.

Mais pour rendre hommage à André Savelli je voudrais évoquer brièvement les quatre aspects de sa personnalité : le médecin, l'enseignant, l'expert judiciaire et enfin l'homme de bien.

Médecin bien sûr, mais médecin engagé ; ses études médicales se déroulent essentiellement à la Faculté de Médecine d'Alger (rappelons que l'école de Médecine d'Alger a été créée dès 1832 et la Faculté en 1856). André choisit d'exercer la neuro psychiatrie en tant que Médecin militaire. Il n'hésitera pas à aller dans le Sud algérien à In Salah où les conditions de vie sont particulièrement difficiles. C'est au contact de ces réalités que naîtra son engagement aux côtés du corps de santé des armées. Tout au long de sa vie il rendra hommage à tous ceux et toutes celles qui ont porté très haut le flambeau de l'humanisme français. Sa conférence inaugurale du 10 mai 2004 en est un témoignage éloquent. Elle avait pour titre « Le service de santé des armées dans le Sud algérien ou trois quarts de siècle d'assistance médicale aux populations du Sahara ».

Peu enclin aux démonstrations publiques, il chargera son ami André Borgomano de développer ce thème dans plusieurs conférences très pertinentes, présentées au sein de notre académie.

Mais revenons à sa carrière médicale qui se déroule en deux périodes.

La première, après une remarquable thèse sur le Favisme, sous la direction d'un des grands patrons de

l'Ecole médicale d'Alger, le professeur Benhamou, sera algérienne, dans divers postes hospitaliers d'Algérie. Puis, après sa réussite en 1964 au concours d'agrégation du Val de Grâce, il occupera ensuite en France métropolitaine, divers postes hospitaliers de neuro psychiatrie. Mais, pour de nobles raisons familiales, il renonce, à poursuivre la voie hospitalo-universitaire toute tracée qui s'ouvrait devant lui, et décide de s'installer en pratique libérale à Montpellier en 1967, pratique qu'il poursuivra jusqu'à sa retraite.

Deuxième volet de son parcours, et non des moindres, son activité d'enseignant ; dès 1967, il est professeur à l'école de Médecine militaire de Marseille Pharo ; puis à Montpellier professeur de neurologie et psychiatrie infantile, et chargé de cours au service de Neurologie du Pr Lafon, puis directeur Inserm à la faculté des Lettres de Montpellier, et enfin chargé de cours de criminologie à la faculté de Droit de Montpellier.

Troisième activité, l'expertise judiciaire, particulièrement dans les affaires criminelles. Soulignons son étroite collaboration avec le Dr Marcel Danan, notre regretté collègue, qui était devenu un ami intime, et qui à de nombreuses occasions avait rendu hommage à ses hautes qualités intellectuelles et humaines.

Pour terminer je voudrai insister sur ses qualités personnelles ; je cite à ce propos les mots du Professeur Navaranne : « intelligence aigüe, puissance de travail, courage et générosité de cœur » Cette dernière qualité il l'a particulièrement prouvée quand en 1967 il a sacrifié, comme je l'ai signalé plus haut, sa carrière hospitalo-universitaire, pour venir en aide à la famille de son frère décédé accidentellement à 38 ans, et qui laissait une veuve et ses six enfants.

Je crois qu'André Savelli, dont la discrétion et l'affabilité étaient exemplaires, mérite bien le qualificatif d'homme de bien. Le garder présent dans nos mémoires est un devoir pour chacun d'entre nous.

Jean-Max Robin

Voir aussi la réponse de Paul Navaranne lors de son discours de réception en 2004 :

https://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr/academie_edition/fichiers_conf/SAVELLI-RECEPTION-REP-NAVARRANNE-2004.pdf